

(logo temporaire)

Bienvenue dans le groupe de l'Association du lac du Gros-Brochet. La mission de l'organisation:

Veiller à la qualité de l'écosystème du Lac du Gros-Brochet ainsi qu'à la quiétude des riverains et promouvoir une bonne pratique écoresponsable.

Nos objectifs :

- Améliorer et conserver la qualité de l'eau;
- Favoriser le bon voisinage;
- Lutter contre les plantes envahissantes;
- Communiquer et informer régulièrement les utilisateurs.

Bulletin # 2 (mai 2023):

Subventions:

La municipalité de l'Ascension a offert un don de 1000\$ à notre association, ce qui permettra d'investir dans différents projets dont, l'affichage de notre association sur pancarte (avec le logo officiel), l'inventaire des plantes aquatiques et une reprise des analyses de l'eau.

Sujets qui répondent à plusieurs questions en lien avec nos objectifs:

- **LA POLLUTION LUMINEUSE** (Quand les étoiles disparaissent!)

Avec l'urbanisation qui s'étend de plus en plus vers la périphérie des grandes villes, la pollution lumineuse vient graduellement pâler le ciel des villes et villages de la campagne québécoise. Cet excès de lumière n'est pas sans avoir des impacts sur les plans de l'économie, de l'environnement et de l'astronomie.

La pollution lumineuse est principalement causée par de l'éclairage mal dirigé, souvent excessif, inefficace ou non nécessaire. Cette lumière est souvent réfléchiée vers le ciel ou dirigée en partie dans sa direction. Saviez-vous que dans les grandes villes canadiennes, plus de 95% des étoiles visibles à l'œil nu ne se sont plus observables?

En plus d'être un gaspillage d'énergie, cet éclairage est particulièrement couteux pour les particuliers et les industries. Au Québec on évalue à plus de 50 millions de dollars annuellement en coût d'électricité utilisée pour éclairer le ciel. De plus, cette pollution lumineuse n'est pas sans avoir un effet sur la flore et la faune. Elle affecte la migration des oiseaux, des papillons de nuit et elle peut affecter la relation entre les prédateurs et leurs proies et modifier la compétitivité entre espèces. Je vous recommande ce site qui offre des solutions d'éclairages moins polluantes.



(cliquez sur l'image)

- **ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

Les plantes aquatiques sont essentielles à la santé de l'écosystème aquatique. Il est donc tout à fait normal, et même nécessaire, d'avoir des plantes aquatiques dans son lac! Elles y jouent plusieurs rôles :

- Filtrer les particules en suspension
- Capturer des éléments nutritifs présents dans l'eau et les sédiments
- Stabiliser les sédiments du littoral
- Réduire l'érosion des rives
- Fournir un habitat et de la nourriture pour différentes espèces fauniques

Cependant, comme pour la santé humaine, tout est question **de quantité** et **de qualité**...

Les apports de sédiments et de nutriments (phosphate et azote) favorisent la multiplication de toutes les espèces. Certaines sont considérées comme **envahissantes** (par exemple le myriophylle à épi), car elles peuvent :

- Se reproduire rapidement
- Étendre facilement leur distribution
- Déloger les autres espèces
- Envahir le milieu

Tout comme les plantes terrestres, les plantes aquatiques requièrent un sol fertile pour se développer. La stratégie à adopter pour contenir leur croissance consiste donc à éviter de leur fournir un tel sol :

- En réduisant les apports en sédiments fins (contrôle de l'érosion des rives et des tributaires)
- En réduisant les apports en nutriments (phosphore et azote), ex: fertilisants (engrais) et savons (**ne jamais se laver dans le lac même avec les soi-disant savons biologique ou biodégradable**)
- En entretenant régulièrement notre fosse septique.
- En nettoyant au préalable toutes nouvelles embarcations qui navigueront sur le lac (planche à rame, kayak, canot...)

L'association du lac s'est inscrite à l'Organisme des Bassins Versants. L'OBV RPNS est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec qui ont pour mission d'assurer une gestion intégrée de l'eau en mobilisant les acteurs et usagers du territoire, et ce dans un processus de concertation.



Cet été nous allons, en collaboration avec un biologiste, faire l'inventaire des plantes aquatiques du lac du Gros-Brochet.

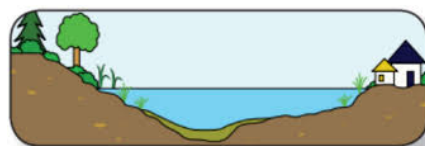
Voici 3 liens sur le sujet: *(cliquez sur les images pour accéder au contenu)*



Mesures à prendre pour éviter la propagation d'espèces envahissantes



5 plantes aquatiques à reconnaître

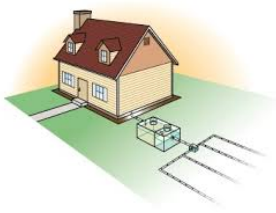


le phosphate et l'azote

- **A SAVOIR SUR LES FOSSES SEPTIQUES**

L'entretien et la bonne utilisation de notre fosse septique contribuent à protéger notre lac contre la prolifération de bactéries et de produits chimiques qui pourraient altérer la qualité de l'eau et par le fait même accélérer sa détérioration via des coliformes et une végétation envahissante, dont les algues bleues et le miriophylle.

Voici 3 sites qui donnent des explications plus détaillées sur l'entretien de notre fosse septique, des produits à éviter et des gestes à poser pour en assurer son efficacité.



(cliquez sur les images pour accéder au contenu)

Il existe des crédits d'impôts pour l'installations de fosses septiques plus écologiques.
https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm

Pour toutes autres questions et informations vous pouvez communiquer avec l'association via ce courriel: lacgrosbrochet@gmail.com

Michel Laplante